

06 août 2013 -17:31

Découverte d'un acte de Rubens et Breughel le Jeune aux Archives de l'État !

Les amateurs d'histoire de l'art peuvent se réjouir ! Les Archives de l'État viennent de découvrir dans leurs archives un acte signé par les peintres Pierre Paul Rubens et Pierre Breughel le Jeune !

Dans cet acte datant de 1627, Rubens et Breughel le Jeune témoignent de la dette importante contractée par Marguerite Ykens auprès du peintre David Ryckaert (1). Marguerite Ykens avait emprunté cette somme pour son commerce, avec son mari Osias Beert, peintre de natures mortes décédé à Anvers en 1623. Outre le témoignage des célèbres peintres, l'acte mentionne les meubles et peintures d'Osias Beert et sa femme, mis en vente publique pour rembourser la dette, avec les noms des acheteurs.

Cet acte est l'un des nombreux documents découverts dans les milliers de dossiers de procès du Conseil de Brabant, récemment inventoriés aux Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) où ils sont conservés et mis à la disposition du public en salle de lecture.

Le Conseil de Brabant était, sous l'Ancien Régime, l'un des plus grands tribunaux des anciens Pays-Bas. Son ressort s'étendait d'Anvers à Nivelles en passant par Bruxelles et Louvain. Il fut supprimé en 1795 après l'annexion de nos territoires à la République française.

Avec 2,5 km linéaires d'archives, les procès du Conseil de Brabant sont l'un des plus gros fonds conservés aux Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht). Ces archives donnent une image vivante de la vie quotidienne aux 17 et 18^e siècles. Elles traitent de sujets les plus divers : dettes, atteintes à l'honneur, insultes, affaires de mœurs, grossesses, vente de terrains, bosquets, fermes, moulins, vergers, bétail. Elles donnent également un aperçu des diverses corporations de métier et des échanges commerciaux avec l'étranger. Elles permettent, par ailleurs, d'avoir une image surprenante du paysage au travers des conflits relatifs à l'entretien des digues, routes ou voies navigables.

Au sein des dossiers de procès figurent diverses preuves dont des cartes et plans illustrés parfois de bâtiments aujourd'hui disparus (églises, châteaux, etc.). Des arbres généalogique figurent également dans certains dossiers de procès traitant d'héritage, au grand bonheur de centaines de descendants.

Des procès ont été intentés à l'égard des églises, monastères, nobles, agriculteurs, villages ou les personnes ordinaires. Ils sont donc aujourd'hui classés en plusieurs séries : procès des particuliers (500 mètres), procès de la noblesse (310 mètres), procès des villes et communes (265 mètres), procès des métiers et nations (52 mètres), etc.

Durant une bonne partie du 18^e siècle, les archives du Conseil de Brabant ont été conservées en trois endroits différents à Bruxelles : au-dessus de la Chancellerie, à la Halle à la viande et dans un local au-dessus de la prison du Treurenberg (Porte Sainte-Gudule aujourd'hui disparue). Après 1795, elles ont été transférées à la Cour d'appel de Bruxelles puis, vers 1859-1860, aux Archives de l'État.

L'inventaire des procès de particuliers, intentés entre 1529 et 1632, est téléchargeable gratuitement sur le site internet des Archives de l'État (www.arch.be). De nombreux procès de particuliers restent cependant à inventorier. Des surprises telles que les actes signés par Rubens et Bruegel le Jeune restent donc à découvrir !

Témoignages de Rubens et Breughel le Jeune

1) Traduction en français

Témoignages entendus à la requête de David Rijckaert (...)

Peeter Breughel peintre de son métier, âgé 61 ans, habitant au Brabantse Korenmarkt en face de la brasserie « de Swaenen », témoigne sous serment concernant le intendit du plaignant qu'il est vrai qu'il connaissait bien Osias Beert, également peintre de son métier, que le même Osias Beert lui a dit que David Rijckaert a prêté de l'argent, à lui et sa femme, sans spécifier la somme. Il déclare également que ledit Osias Beert lui a rendu visite dans sa maison trois semaines avant son décès, le témoin lui a dit, allez tu ne peins plus, tu as assez à faire avec ton magasin, ce à quoi le même Osias Beert répondit, je ne me soucie pas de ce magasin, cela concerne mon épouse, j'ai tant de choses à peindre que je peux, clôturant ainsi sa déclaration.

Pedro Paulo Rubens âgé 49 ans témoigne et déclare sous serment concernant le contenu du cinquième article de l'intendit que feu Osias Beert, peintre de son métier passait sa vie à peindre, sans que le témoin ne sache s'il s'occupait d'autre chose, qu'il pouvait suffisamment entretenir son ménage avec son art et que son épouse s'occupait du magasin. Qu'il est aussi vrai que le beau-père du témoin, monsieur Jan Brandt, ancien échevin de cette ville, lui a également prêté de l'argent pour son dit magasin. Bien que le témoin présume que le même Osias Beert a aussi signé pour cela, l'argent a été emprunté pour son épouse, pour son négoce dans le magasin, clôturant ainsi sa déclaration.

2) Témoignages originaux en néerlandais du 17ème siècle

Getuygenisse gehoort voor ende ten versoecke van David Rijckaert (...)

Peeter Breugel schilder van zijnen stile oudt eenensestich jaeren woonende op de brabantse corenmerckt thegens over de brouwerije de Swaenen getuyge gedaegt geeedt ende gevraght op den innehoude vanden voorschreven intendit des aenleggers ende producent in desen, verclaert waerachtig te wesene, dat hij deponent familier kennise heeft gehouden met wijlen Osias Beert in zijnen leven oock schilder van zijnen stile ende dat die selven Osias Beert teghens hem deponent wel heeft geseyt dat David Rijckaert hem ende synen huysvrouwe hadde gelt geleent sonder te noemen die somme soo vele, verclaerende oock dat alsoo de voorseide Osias Beert hem deponent dry weeken voor zijn overlijden quam besoecken tsijnen huysse, hij deponent teghens hem seyde, wel ghij en schildert nu niet meer ghij hebt nu genoegh te doenen met uwen winckel daerop den voorseide Osias Beert antwoorde, ick en trecke mij dien winckel niet aen, die gaet mijn huysvrouwe aen, ick hebbe soo vele te schilderen als ick gedoen kan, sluytende hiermede syne depositie.

Pedro Paulo Rubens oudt negenveertich jaeren getuygt gedaegt geeedt ede gevraecht op den inhoude vanden vijfden artikel van den voorschreven intendit verclaert dat wijlen Osias Beert sijnde schilder van zijnen stile in zijnen leven hem occupeerde met schilderen, sonder dat hij deponent weet dat hij hem yvers anders mede moeyde, ende dat hij met zijn conste souffisantelycken thuys kost onderhouden, ende dat

oversulcx zijne huysvrouw haeren winckel gade sloech, gelijk oock waerachtich is dat mijnheer Jan Brandt ut schepene deser stadt wesende zijnen deponents schoonvader, haer oock wel gelt heeft geleent om tot haeren voorseide winckel te employeren, soe wel hij deponent wel presumeert dat deselve Osias Beert mede daer over teekenende, dan even wel dat het gelt opgenomen wiert voor zijne huysvrouw, tot behoeft van haer negocie inden winckel, sluytende hiermede sijne depositie.

Archives de l'État
Rue de Ruysbroeck 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 513 76 80
<http://www.arch.be>

Stéphanie Deschamps
Attachée de presse
+32 2 548 38 17
+32 2 513 76 80
stephanie.deschamps@arch.be